

# CANDIDATURE « SEINE NORMANDE »

*Un développement rural moteur d'innovation et de lien social,  
résilient face au changement climatique*

Appel à Candidature LEADER 2023-2027  
de la Région Normandie

## PORTÉ PAR LE

Parc Naturel Régional des Boucles de  
la Seine Normandie

## ET LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Pont-Audemer Val de Risle  
Pays d'Honfleur Beuzeville  
Lieuvin Pays d'Auge  
Roumois Seine  
Yvetot Normandie



# TABLE DES MATIÈRES



<b>Chapitre 1 : Présentation du territoire Seine Normande</b>	<b>2</b>
I. Portage et territoire du projet	2
II. Caractéristiques du territoire LEADER Seine Normande	3
III. Analyse stratégique	13
<hr/>	
<b>Chapitre 2 : Une stratégie locale co-construite</b>	<b>14</b>
I. Une méthode participative	14
II. Les enjeux du territoire	17
III. La priorité ciblée	18
IV. Une stratégie intégrée	19
<hr/>	
<b>Chapitre 3 : Plan d'action</b>	<b>22</b>
I. Fiches Actions	22
II. Maquette financière prévisionnelle	23
III. Stratégie de communication	24
<hr/>	
<b>Chapitre 4 : Pilotage du projet</b>	<b>25</b>
I. Gouvernance du programme	25
II. Une ingénierie investie dans le programme LEADER	28
<hr/>	
Conclusion	30
<hr/>	
Annexes	31
<hr/>	





La décision de porter une candidature commune témoigne ainsi de la volonté des élus de consolider ensemble l'organisation territoriale afin de mieux maîtriser les orientations du développement économique futur, notamment en travaillant sur les axes suivants :

- La valorisation des ressources locales et le développement de filières de proximité ;
- Le développement de services innovants à la population ;
- Le développement touristique rural et durable ;
- L'économie sociale et solidaire, l'inclusion sociale, la création d'activités et d'emplois en milieu rural.
- L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.



#### Quelques enseignements du précédent programme :

**Sur la programmation 2014-2022, avec une enveloppe de 4.050.000 €, 67 projets ont été financés.**

La fiche action « structurer une offre touristique attractive et durable » a compté 20 projets, juste avant la fiche action « adapter l'offre de services pour répondre aux besoins actuels et futurs » (19 projets). 45% des porteurs étaient privés.

Le questionnaire évaluatif réalisé en coopération avec le GAL Dinan-Agglomération montre des éléments qualitatifs qui ont été pris en compte lors la phase diagnostic de la nouvelle candidature : gouvernance partagée et équilibrée, cellule d'animation réactive et compétence, nouvelles activités économiques soutenues, développement des services, stratégie adaptée. Les enquêtés ont également révélé des points de vigilance : soutien à développer pour les projets privés, exigences à renforcer sur les projets publics (notamment leur dimension partenariale), vigilance à maintenir sur la création d'emplois induite.

## II. LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE LEADER

Le territoire du projet LEADER Seine Normande se situe au Nord de la Région Normandie et s'étend sur environ 75 km du Nord au Sud et sur 60 km de l'Ouest à l'Est. Il est traversé dans sa partie Nord par la Seine et est bordé par deux métropoles régionales : à l'Ouest par Le Havre et à l'Est par Rouen. D'une superficie de 1 917,33 km<sup>2</sup>, le périmètre du projet LEADER « Seine Normande » regroupe 191 communes situées sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, et regroupées en 8 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, la Communauté de Commune Yvetot Normandie, la Communauté de Commune Pays d'Honfleur Beuzeville, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté de Commune Roumois Seine, la Communauté de Commune Pont-Audemer Val de Risle et la Communauté de Commune Lieuvin Pays d'Auge.

Cet espace, dont la cohérence territoriale est concrétisée par sa situation au cœur de l'axe Seine, et par sa position au cœur du triangle Rouen-Caen-Le Havre, rassemble 187 914 habitants[1], pour une densité de population de 98 habitants au km<sup>2</sup> sur l'ensemble du territoire. La cohérence du territoire choisi pour la programmation LEADER Seine Normande 2023-2027 est également due à son patrimoine naturel et paysager riche et diversifié.

Le territoire est marqué par une faible densité de population lui conférant une forte identité rurale. 183 communes sont rurales[2], soit 99% de la population. Les principaux regroupements de population se concentrent sur les communes de Pont-Audemer, Le Trait, Yvetot, Duclair, Port-Jérôme-sur-Seine, ainsi qu'à l'Est et dans le Roumois, aux abords de Bourg-Achard et de la Métropole Rouen-Normandie.



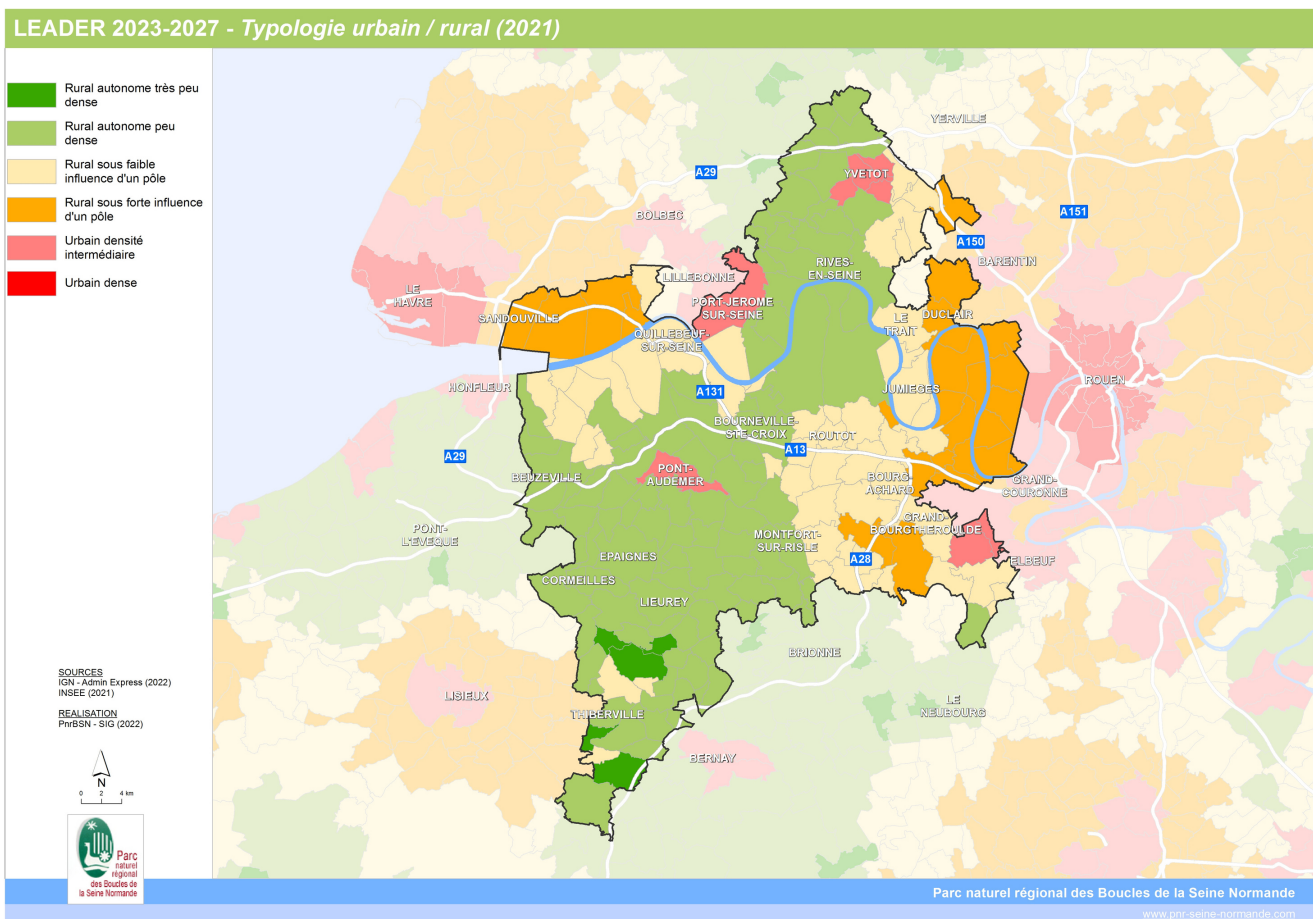
Ils témoignent d'un territoire sous l'influence des bassins d'emplois limitrophes, notamment de Rouen, entraînant des flux de mobilités domicile travail en voiture, ainsi que de fortes disparités dans l'accès aux commerces et services de proximité.

## A. UN ESPACE RURAL SOUMIS AUX PRESSIONS URBAINES

Selon la grille communale de densité de l'INSEE, **99% de la population du territoire se situe dans une commune rurale, ce qui garantit la prise en compte de la ruralité dans la candidature** Seine Normandie.

Plus en détail, 42% des communes sont périurbaines[3], dépendantes en partie des grands pôles extérieurs comme Rouen ou le Havre[4]. Il s'agit donc d'un territoire en partie périurbain au cœur du triangle Caen-Rouen-Le Havre. 37% des communes sont dans les aires d'attraction des villes de moins de 50 000 habitants du territoire (Pont-Audemer, Beuzeville, Yvetot) ou à proximité (Honfleur, Bernay, Lillebonne, Brionne, Lisieux). 20% des communes se situent hors aires d'attraction des villes, pour partie autonomes, possédant leurs propres pôles d'emplois (Yvetot, Pont-Audemer, Port-Jérôme).

La commune de Canteleu, bien qu'appartenant au Parc a été retirée du périmètre du fait de son caractère inéligible à la mesure LEADER.

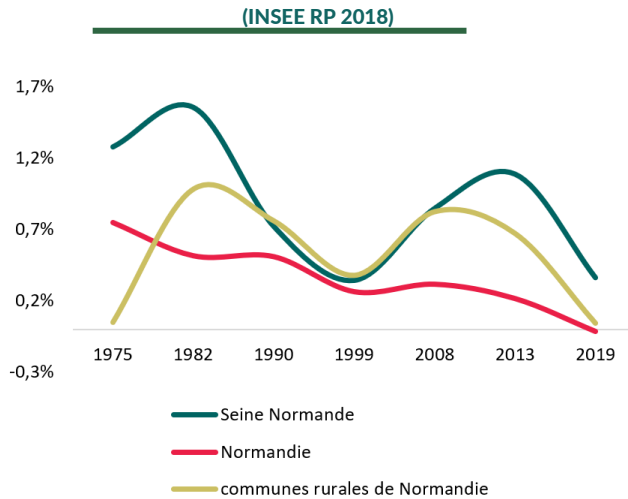


### Les défis pour le territoire :

- Le territoire bénéficie des dynamiques d'emplois des métropoles limitrophes, ainsi que des dynamiques internes. Ces dernières doivent rester suffisamment motrices pour que le territoire ne devienne pas uniquement résidentiel et pour éviter que les paysages ne continuent à se banaliser.

## B. UN RALENTISSEMENT DE LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

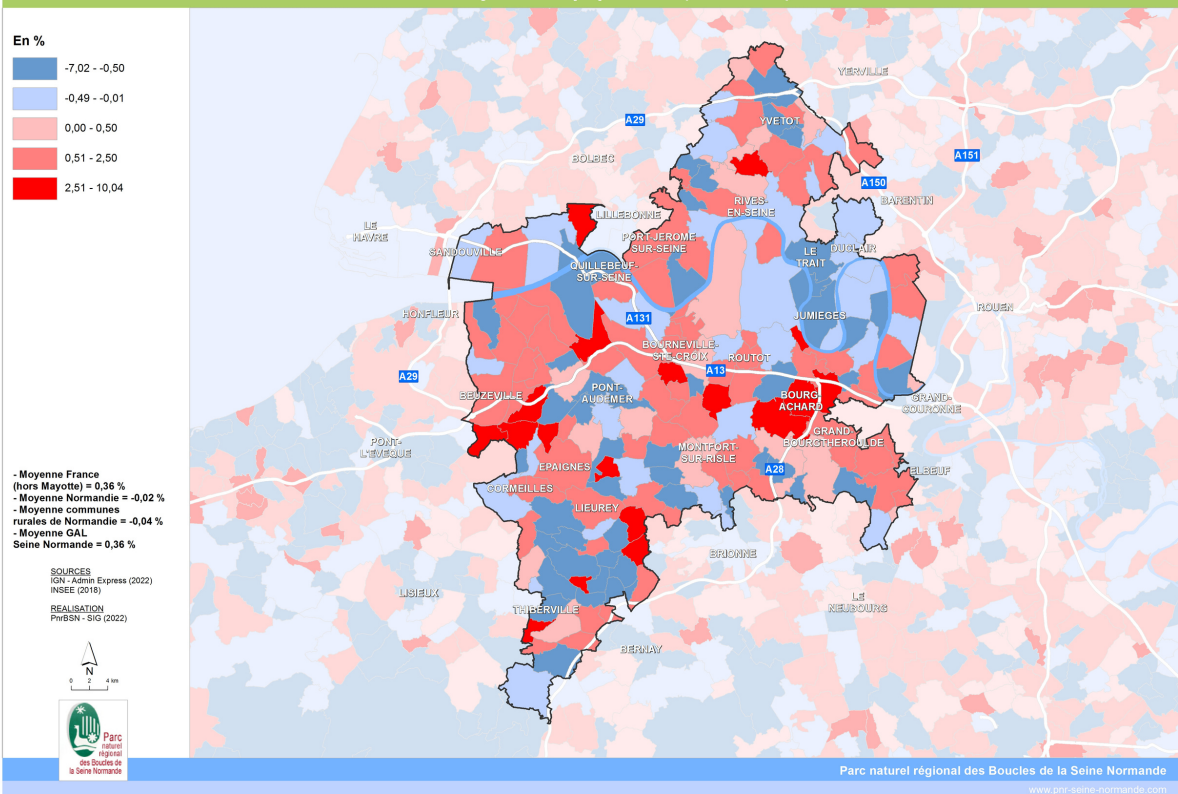
### TAUX D'ÉVOLUTION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION



La croissance de population du territoire Seine Normande (+0,4% de taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2019) est supérieure à celle de la Normandie dont la population diminue (-0,1% entre 2013 et 2019) - en particulier dans les communes urbaines. Le périmètre du territoire comporte des communes rurales plus dynamiques que la moyenne rurale, mais la croissance a fortement ralenti depuis la dernière période 2008-2013 (+1,1% de taux de croissance de la population annuel moyen durant cette période).

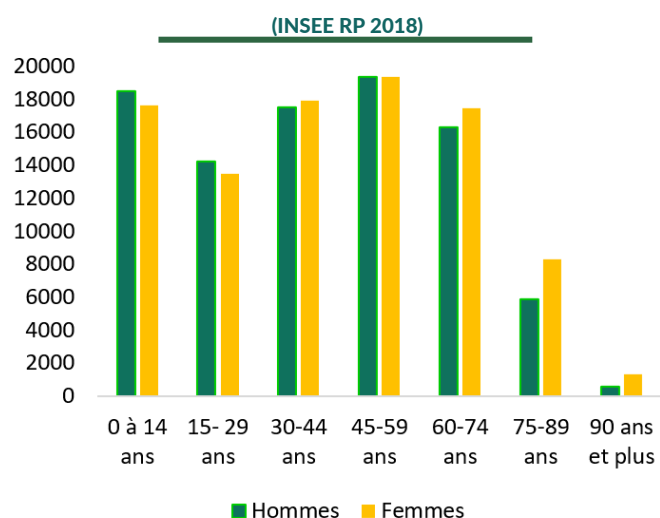
Le territoire continue d'accueillir des ménages issus du desserrement des pôles urbains du Havre et de Rouen, entraînant une dynamique de périurbanisation. Aujourd'hui la tendance moyenne évolue avec une baisse des soldes migratoires. Le solde naturel porte la croissance de la population, davantage que le solde migratoire (+0,1% entre 2013 et 2018, en diminution). Il y a eu un inversement de tendance puisque lors de la période précédente, c'était le solde migratoire qui portait la croissance de la population[4].

#### LEADER 2023-2027 - Taux d'évolution annuel moyen de la population (2013-2019)



**Les secteurs qui gagnent des habitants** sont les communes à proximité des autoroutes, en particulier le long de l'A13, par exemple dans les communes de l'ouest portées par la dynamique estuarienne. Les villes et bourgs sont parfois en perte de population alors que les communes périphériques en gagnent. Bourg - Achard et ses environs, les communes de l'est, profitent de la proximité de deux autoroutes et de la dynamique du bassin de Rouen.

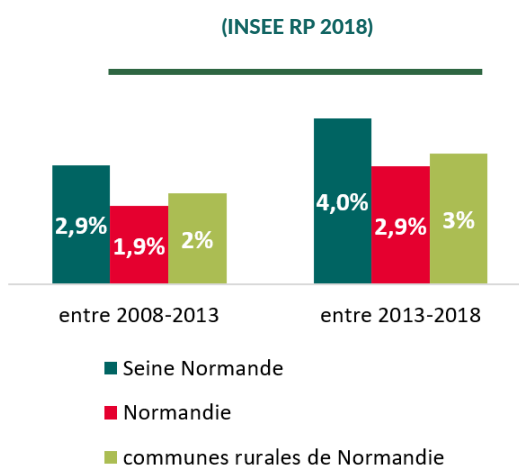
## PYRAMIDE DES ÂGES : UNE SOUS REPRÉSENTATION DES JEUNES DE LA TRANCHE 15-29 ANS



La répartition des effectifs de population montre un déficit de la tranche d'âge 15- 29 ans. Cette tranche d'âge, ainsi que la tranche des 30-44 ans diminuent depuis 2008. Cette classe d'âge est plus mobile que les autres et quitte le territoire pour ses études ou pour travailler ailleurs. Le manque d'emplois qualifiés et d'établissements d'études supérieures contribue à la **fuite d'une partie de la classe des 15 - 44 ans**.

L'« évasion » des jeunes générations, combinée à la diminution du solde migratoire, à l'arrivée des générations issues du baby-boom aux âges seniors et à une baisse des naissances depuis 2010, contribuent au **vieillissement de la population du territoire**. Dans l'Eure, l'INSEE a estimé à + 50% le nombre des personnes de 75 ans et plus d'ici 2030. **Le vieillissement démographique au sein du territoire est plus rapide qu'en Normandie** (croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus). Le territoire est pour l'instant plus jeune que la moyenne normande, grâce à une période précédente dynamique, mais il tend à s'aligner aujourd'hui sur le reste de la région.

## TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DU NOMBRE DE 65 ANS ET PLUS



La carte "Indice de vieillissement de la population" se trouve sur notre site internet <https://leader-seine-normande.fr/bibliotheque-de-documents/>

### Les défis pour le territoire :



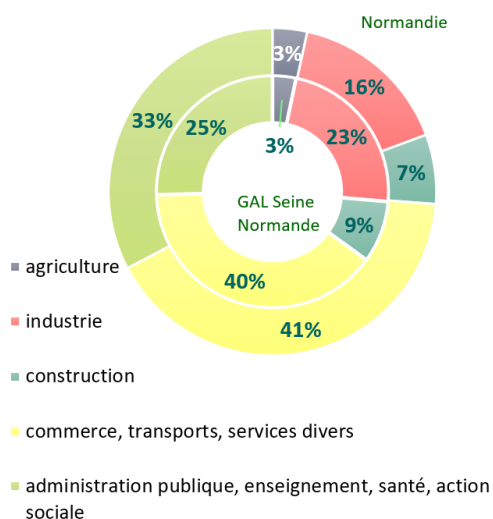
- Le territoire est marqué par un vieillissement rapide de la population entraînant des enjeux d'habitat adapté, de services à la personne, de lutte contre l'isolement des personnes âgées .
- Le territoire devra continuer à faire face à la « fuite » des jeunes



## C. UNE ÉCONOMIE LOCALE DE PLUS EN PLUS PRÉSENTIELLE

### EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL

(INSEE RP 2018)



L'économie locale est de moins en moins productive et de plus en plus présente[5]. Le territoire Seine Normande reste cependant marqué par l'industrie grâce à la proximité du Havre et de l'Axe Seine, avec 23% des emplois au lieu de travail contre 16% en moyenne normande. On compte 6000 emplois dans les entreprises de la plateforme chimique de Gravenchon, 1500 à Sandouville Renault, 3000 salariés à Thalès de Pont-Audemer. Mais l'emploi industriel baisse depuis les années 1990.

Les petites et moyennes entreprises sont les principales employeuses du territoire, avec notamment un secteur artisanal important : 4000 établissements et 6000 actifs principalement dans les secteurs des services et du bâtiment[6].

Le nombre d'emplois proposés sur place est de 60 000 postes pour 79 000 actifs occupés, ce qui implique des **navettes quotidiennes des actifs**. Les emplois locaux sont occupés à 60% par les habitants du territoire. Les pôles d'emplois sont Pont-Audemer-Beuzeville (9000 emplois), Yvetot (7000 emplois), Port-Jérôme (6500), Sandouville (4000), le Trait (4000), mais aussi Bourg-Achard/ Grand-Bourgtheroulde (3000 emplois - lié au bassin Rouennais). Environ la moitié des actifs reste travailler dans l'une des communes du territoire (37 000) et une moitié (40 000) quitte le territoire pour rejoindre son lieu de travail (en voiture pour 88% des actifs occupés[7]). Le territoire est fortement sous influence de Rouen : la moitié des actifs qui quittent le territoire se dirigent vers le bassin de vie de Rouen (20 000 actifs), puis vers le bassin du Havre (5000), puis vers les bassins de Lillebonne (2000) et d'Honfleur (1400). Les parties du territoire les plus reliées aux métropoles rouennaise et havraise présentent un risque de devenir des « territoires dortoirs » (voir sur notre site internet la carte "Indice de concentration d'emploi ICE" <https://leader-seine-normande.fr/bibliotheque-de-documents/>)

**Le taux de chômage est plus faible** qu'en Normandie (11% sur le territoire Seine Normande contre 13% en Normandie[8] en 2018) mais avec des disparités locales. Cependant, le taux de chômage reste élevé chez les jeunes (15-24 ans), avec un taux de chômage de 23% en 2018. Les bassins de vie de Rouen et de Bolbec atteignent 15% en 2018 et à l'inverse les bassins de Bourg-Achard et de Saint-Romain de Colbosc atteignent respectivement 9% et 8%.

**Les femmes subissent plus le chômage que les hommes** (9% vs 8%[8]). Elles sont d'avantage concernées par le temps partiel et par la multi activité que les hommes ce qui traduit une plus grande précarité. Mais **le taux d'emploi des femmes augmente** en Normandie. Il est même supérieur à la moyenne nationale dans l'Eure (62%). Les femmes normandes actives sont plus diplômées que les hommes, ce qui est un signe encourageant, à condition qu'elles puissent trouver un emploi au niveau de leurs qualifications.

Le territoire montre une **bonne dynamique de création d'entreprises**, avec un taux de survie élevé (77% de taux de survie à 3 ans en 2018). Mais les créations d'entreprises sont dues seulement à 28% aux femmes. Elles réussissent d'autant plus qu'elles ont un exemple de réussite d'expérience entrepreneuriale dans leur entourage[9]. Ce qui laisse penser que le mentorat entre entrepreneurs et/ou entrepreneuses serait le facteur le plus important pour encourager la création d'entreprise par les femmes.

#### Retour sur le précédent programme :

Les projets accompagnés par LEADER Seine Normande de 2014 à 2021 ont créé 7 ETP directement (4 hommes et 3 femmes). Il y a eu des effets indirects. Par exemple 10 emplois en CDI ont été créés dans une start up d'analyse des sols soutenue au démarrage par LEADER.

#### Le défi pour le territoire :



- Afin de limiter les déplacements quotidiens des actifs, de contrer la fuite des jeunes et des "cerveaux": maintenir et développer un emploi local attractif.
- Développer les conditions d'accueil des jeunes travailleurs.
- Accompagner la transition d'une économie productive vers une économie de plus en plus présente.

## D. LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES LIÉES AUX RESSOURCES LOCALES À RENFORCER

### 1. FILIÈRES AGRICOLES

En cohérence avec son identité rurale, le **territoire « Seine Normande » est dominé par l'agriculture** qui occupe 109 000 ha de SAU[10] (Surface Agricole Utile), soit 57% du territoire. 1416 exploitations sont présentes avec une forte représentation des exploitations d'élevage et de polyculture-élevage qui totalisent 59% des exploitations[10]. Les surfaces en herbes sont importantes avec 34% de la SAU[11] mais un peu moins qu'en moyenne normande (43%). Les prairies ont tendance à disparaître (-2000 ha) du fait de la conversion des élevages en systèmes de grandes cultures. Les cultures de céréales et d'autres oléo-protéagineux et de plantes à fibres représentent près de la moitié de la SAU[12].

La baisse du nombre des exploitations ralentit depuis le dernier recensement agricole (-700 exploitations entre 2020 et 2010). Les exploitations d'élevages diminuent en plus grand nombre (en particulier les exploitations spécialisées en bovins lait ou bovins lait et viande : 538 exploitations). **Les exploitations s'agrandissent et s'intensifient** au détriment de la préservation des paysages (via la perte des prairies et des linéaires de haies associés) et des ressources environnementales.

**Le territoire est peu autonome pour son alimentation.** La majorité des aliments sont importés. Les industries agroalimentaires du territoire transforment des produits importés et sont souvent peu liées à la production locale. Les matières premières produites sur le territoire (en particulier la viande et les céréales) sont majoritairement exportées pour y être transformées, bénéficiant pour cela d'infrastructures portuaires de proximité, Rouen étant le premier port céréalier de l'Ouest européen. Le lait, quant à lui, est transformé dans les régions ou départements limitrophes.

L'agriculture biologique, certes peu représentée, **est en augmentation** (5% des exploitations en 2020 en Seine Maritime, soit +260% depuis 2010[10]). De même, la transformation à la ferme augmente, ainsi que toutes les formes de diversification (hébergement, production d'énergie) et les circuits courts (18% des exploitations en Seine-Maritime[10]).

## 2. FILIÈRE BOIS ET ÉCO-MATÉRIAUX

### Retour sur le précédent programme :

La halle aux randonneurs de Vatteville-la-Rue, accompagnée par LEADER Seine Normande a été lauréate du prix régional de la construction bois.

C'est un projet exemplaire avec un objectif de proximité et de filières locales. Les bois utilisés viennent de moins de 15km

Avec 20% du territoire couvert par la forêt, le territoire est plus forestier que la moyenne normande (14%). Les hêtres et les résineux trouvent de plus en plus de débouchés à proximité.

En effet, les grandes entreprises de première transformation (Linex, Gastebois-Sefob, Guidez) s'approvisionnent en partie localement. Les entreprises de seconde transformation (construction bois, ameublement, rénovation...) s'approvisionnent par contre souvent plus loin et utilisent majoritairement des résineux importés.



Le lin et la paille présentent un potentiel de filières émergentes de matériaux biosourcés. On mesure une augmentation des surfaces en lin entre 2015 et 2020 (+ 4000 ha de plantes à fibres) sur le territoire du programme LEADER Seine Normande[13] pour 9000 ha de plantes à fibres aujourd'hui. Le lin Normand est réputé pour sa qualité. On compte un teillage sur le territoire Seine Normande. 1 ha de lin peut produire 20 000 km de fil, soit 2 200 chemises. 11100 ha de céréales - paille poussent également sur le territoire.

## 4. ÉNERGIES RENOUVELABLES

La part de la consommation d'énergie d'origine renouvelable dans la consommation d'électricité est faible (par exemple 5% pour Caux Seine Agglo). Cependant, le bois énergie s'est développé depuis une dizaine d'années et devient la première source d'énergie renouvelable sur le territoire. L'éolien est peu développé, de même que l'hydroélectricité dont les effets sur les rivières limitent le développement. La méthanisation, peu développée, semble posséder un potentiel de développement sur le territoire (avec les effluents d'élevage, les déchets verts, les boues des stations d'épuration), même si ce type d'installation nécessite au préalable l'adhésion des populations ainsi qu'un dimensionnement adapté. Un fort potentiel de développement du photovoltaïque est présent notamment avec l'essor de la pose de panneaux en toiture et façade.



**Retour sur le précédent programme LEADER Seine Normande** : Le GAL Seine Normande s'est rapproché de Dinan Agglomération, d'un GAL finlandais afin de coopérer sur la structuration de la filière bois-énergie pour une meilleure valorisation économique d'une ressource renouvelable et circulaire. L'objectif est, à terme, de pouvoir proposer aux collectivités et aux citoyens une solution de fourniture de chaleur biomasse clef en main. Cette coopération a mené à la mise en place d'un accompagnement des acteurs de la filière au cours de l'année 2023 avec le soutien de la Région (Fonds FEADER).



## 5. DÉCHETS

**Retour sur le précédent programme** : Financement d'une étude sur l'émergence de nouvelles filières locales de traitement des déchets de professionnels pour appuyer la piste de création de recyclerie des déchets du BTP et des commerces de gros matériaux de construction au sein du PLIE Pays d'Auge Nord.



Les déchets peuvent aussi être **considérés comme une ressource locale** dans le cadre de l'économie circulaire. Selon l'INSEE en 2019 chaque habitant a produit en Normandie 673 kg de déchets ménagers et assimilés. Globalement, en Normandie, les quantités de déchets ménagers et assimilés collectés n'ont baissé que de 0,08 % entre 2015 et 2019, loin des objectifs réglementaires[14]. Les déchets de chantiers devront être valorisés d'avantage (70% fixés pour 2020).

### Le défi pour le territoire :



- Le territoire pourrait augmenter la part de produits qui sont transformés et/ou recyclés localement, afin d'améliorer son autonomie et de conserver les retombées économiques.

## E. UNE RICHESSE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

Le territoire Seine Normande recèle d'importantes ressources naturelles et patrimoniales propices au **tourisme de nature**. Les milieux naturels de qualité (site Ramsar Marais-Vernier-Risle maritime, tourbière d'Heurteauville, réserve de l'estuaire de la Seine, forêts, etc.) peuvent attirer des amateurs de tourisme de nature, de même que les paysages des boucles de la Seine, des coteaux de la Seine et des plateaux avec les méandres, vergers, chaumières, champs de lin, clos-masures... Il s'agit d'un tourisme de nature et un tourisme de passage pour de courts séjours pour les flux étrangers ou des régions limitrophes, avec une fréquentation familiale, ou de couples sans enfants, pour le ressourcement, grand air (selon l'enquête du comité régional du tourisme de l'Eure pour l'été 2022). Les savoir-faire passés et actuels (arboriculture, chaumières, artisans, tannerie, passé maritime et industriel...) sont autant de ressources pour la vie culturelle et d'atout pour le tourisme. Le territoire bénéficie d'une vie associative riche à l'initiative de manifestations culturelles variées (par exemple festival Les Filmeurs à Conteville, festival des Troubadours à la Rue Ecretteville-lès-Baons ; Festival des Mascarets à Pont-Audemer).

### Le défi pour le territoire :



- Poursuivre les initiatives pour un tourisme plus responsable.
- Donner envie aux visiteurs de passage de découvrir le territoire.

## F. UN BON MAILLAGE TERRITORIAL DE PÔLES DE SERVICES...

Le territoire est maillé d'un bon réseau de bourgs pôles de services. Mais quelques communes restent à plus de quinze minutes de distance des équipements de la vie courante[15].

[voir carte "Temps d'accès moyen aux équipements de la vie courante" sur notre site interne](https://leader-seine-normande.fr/bibliotheque-de-documents/t)  
<https://leader-seine-normande.fr/bibliotheque-de-documents/t>

### 1... MAIS DES SERVICES DE SANTÉ DÉFICITAIRES

**Les besoins en services de santé sont moins bien pourvus** : manque de professionnels de santé (médecins généralistes, de spécialistes...[16]). En 2018, dans la majorité des communes, le nombre de consultations potentielles localisées de médecins généralistes par habitant est en dessous de la moyenne régionale (3,7 consultations potentielles par an), et en dessous de la moyenne nationale (3,9). (Voir carte Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes sur notre site internet).

Le territoire doit pourtant se préparer à l'augmentation de la consommation de soins, due au développement des maladies chroniques et du vieillissement annoncé de la population. Le nombre de lits en hébergement complet en EHPAD pour 1000 habitants est inférieur à la moyenne normande (compensé par un nombre important de résidences autonomie et par des places en accueil de jours dans les EHPADs[17] . Il est constaté qu'il manque un échelon entre les EHPADs et les résidences autonomie[18]. Les politiques territoriales, à l'instar de la politique nationale sur le grand âge, s'orientent vers le développement du maintien à domicile[19].

#### Retour sur le précédent programme :

L'amélioration de l'accès aux services de santé a été soutenue : un pôle médical à Saint-Ouen du Tilleul, un pôle médico-social thérapeutique à Bourg-Achard, une maison de santé au Bosc du Theil, un pôle de santé au Thuit de l'Oison.

### 2. UN BESOIN D'INCLUSION

#### Retour sur le précédent programme :

La construction d'un restaurant intergénérationnel à Flancourt Crescy en Roumois permettra de réunir les séniors de la commune et les enfants de l'école.

A l'avenir, la population aura besoin de plus de services d'accompagnement : pour les personnes âgées, pour les populations plus vulnérables. Le nombre de familles monoparentales, par exemple, est en augmentation (20% du nombre de familles en 2018), le nombre de personnes seules est en augmentation (et particulièrement les femmes, 7% des femmes vivent seules et 5% des hommes). Le Département de l'Eure a compté d'avantage de bénéficiaires de l'AAH dans l'Eure (4,1%) qu'au niveau national (3,3%). Et 8% des eurois sont touchés par l'illettrisme (7% France)[20].

### 3. UN BESOIN DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Le territoire est traversé par des **axes de communication majeurs** (deux autoroutes), complétés par un réseau de routes départementales. 5 bacs permettent également la traversée de la Seine. Le réseau ferré est peu représenté avec une gare à Yvetot, et une halte ferroviaire à Bourgtheroulde - Thuit l'Hébert. La gare de Pont-Audemer n'est plus ouverte qu'au transport de marchandises (axe Evreux - Honfleur). On dénombre 13 lignes de bus régulières de la Région mais **le recours à la voiture individuelle est majoritaire**. L'application Karos (Nomad covoiturage) a été développée sur 3 EPCI du territoire après une première expérimentation au sein de Roumois Seine.

En plus de ces initiatives, des besoins ont été exprimés par les acteurs de nouvelles lignes transversales (Yvetot / Bourg-Achard), et de nouvelles solutions pour éviter de recourir à la voiture individuelle (autopartage, renforcement des voies douces). **Les transport représentent la part la plus importante des émissions de gaz à effet de serre en France** (31% des GES provient du secteur des transport[21], part constituée pour moitié des émissions dues aux véhicules particuliers).

#### Retour sur le précédent programme :

Le soutien à la plateforme mobilité sur le territoire Risle-Pays-d'Auge a permis de rendre accessible à tous les solutions de mobilité (auto-partage, réseau de covoiturage...).



#### Le défi pour le territoire :



- Une réflexion est à mener pour permettre l'accès aux services pour tous, tout en limitant les déplacements émetteurs de gaz à effet de serre.

## G. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : DÉJÀ UNE RÉALITÉ SUR LE TERRITOIRE

**Le territoire de la vallée de la Seine est parmi les plus concentrés en émissions de gaz à effet de serre en France.** Le territoire Seine Normande émet environ 5 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> [22], dues à 73% aux émissions des raffineries de Port-Jérôme (environ 4 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>). Les émissions du territoire se répartissent ensuite principalement entre le secteur agricole (8%) et le secteur routier (11%).

Selon le GIEC Normand, **les mesures montrent une augmentation de la température de +0,6°C à +0,8°C entre la période 1951-1980 et la période 1981-2010.** Les effets attendus en Normandie sont encore une **augmentation de la température atmosphérique** entre +1° dans le meilleur scénario à + 3,5°C dans le pire[23] d'ici 2100. Les jours de fortes chaleurs sont de plus en plus nombreux, entraînant l'apparition d'épisodes de sécheresses, et amplifiant les risques d'incendies en forêt. Les variations climatiques saisonnières deviendront plus sévères, et pourront entraîner un appauvrissement des sols. L'augmentation de la pollution de l'air causera des risques supplémentaires sur la santé (allergies, maladies cardio-respiratoires, décès prématurés).

Si l'on ne peut contenir le **réchauffement** en dessous des 4°C, le niveau de la mer s'accroîtra d'1,8 m en 2100. Le territoire fera face à un risque inondation plus important, menaçant les sites (notamment industriels) en bord de Seine. La qualité de l'eau devrait également baisser.



# III. ANALYSE STRATÉGIQUE

## du territoire LEADER Seine Normande

### A

#### Atouts

- Un territoire bénéficiant des dynamiques économiques du triangle métropolitain Le Havre - Caen - Rouen
- Un bon maillage territorial des pôles de services de proximité
- Une population plus jeune qu'au niveau régional
- Plusieurs pôles d'emplois locaux, principalement de la sphère présentielle. Une industrie encore présente sur le territoire
- Un territoire facilement accessible, proche des grands bassins de vie et de séjour
- Une vie associative et culturelle riche et diversifiée
- Des ressources locales (agricoles, forestières) encore fortement présentes et préservées

### F

#### Faiblesses

- Un besoin de mobilité important (en particulier pour le travail) favorisant l'utilisation quotidienne de la voiture individuelle
- Un chômage élevé chez les jeunes
- Des difficultés de recrutement
- Un éloignement des établissements d'enseignement supérieur ou universitaire
- Certaines poches du territoire plus à l'écart des pôles de services et d'emploi et de ce fait plus fragile (le sud du Lieuvin et une partie enclavée de la rive gauche de la Seine)
- Un manque de professionnels de la santé et du médicosocial.
- Des équipements culturels peu présents
- Des ressources produites localement en grande majorité exportées pour être consommées ou transformées à l'étranger

### O

#### Opportunités

- Un besoin de services à la population qui va augmenter avec l'évolution de la démographie
- Une demande de consommation de produits locaux en expansion
- Des itinéraires en mobilité douce en structuration (Seine à vélo, La Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine, etc...)
- Un engouement pour le tourisme de proximité et le tourisme de nature
- Un taux d'emploi des femmes en augmentation
- Un potentiel important de développement des énergies renouvelables
- Un bon réseau de formations professionnelles et d'apprentissage à proximité
- Un développement du télétravail

### M

#### Menaces

- Une banalisation du paysage liée à la perte de l'identité rurale du territoire (habitat périurbain, perte des linéaires de haies et de surfaces en prairie)
- Une fuite des jeunes et des cerveaux
- Un épuisement des ressources en pétrole qui menace le système économique actuel
- Un territoire très émetteur de gaz à effet de serre (industries pétrochimiques)
- Une augmentation des effets déjà perceptible du changement climatique qui menace la santé des habitants, les ressources en eau, les capacités productives de l'agriculture et de la forêt
- Un isolement des personnes âgées et une augmentation des personnes fragiles (augmentation du nombre de familles monoparentales et des foyers unipersonnels)
- Un vieillissement de la population
- Une augmentation des artisans et des agriculteurs en âge de transmission

# CHAPITRE 2 : UNE STRATÉGIE LOCALE CO-CONSTRUITE

## I. UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE

### A. UNE ORGANISATION POLITIQUE QUI TRADUIT LA VOLONTÉ DE COOPÉRER ENTRE LES TERRITOIRES

Pour les Communautés de Communes regroupées autour du Parc Naturel Régional dès la fin 2021, la volonté de travailler ensemble s'est concrétisée par la signature d'une convention cadre de partenariat pour une réponse conjointe à l'appel à projets LEADER 2023-2027 (cf. Annexe n°2). Cette convention confie au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional la maîtrise d'ouvrage des travaux préparatoires au dépôt du dossier de la candidature. Elle formalise le portage de la candidature et l'organisation collective. Un Comité de Pilotage regroupe les représentants élus de chacune des structures partenaires. Il a approuvé préalablement chacune des étapes de la démarche de projet: le budget prévisionnel pour l'élaboration de la candidature LEADER, les grandes étapes du processus de concertation et la composition du Comité de Préfiguration.

Le tableau suivant détaille la composition de ce Comité de Pilotage. Elle a été définie en fonction de la population de chacun des EPCI partenaires (hors territoire du Parc Naturel Régional). Les populations au sein du territoire du Parc sont représentées par les élus du Parc n'appartenant pas aux EPCI partenaires du projet, c'est-à-dire qu'ils dépendent de Caux Seine Agglo, Le Havre Seine Métropole, et Métropole Rouen Normandie.

Partenaire	Nombre de titulaires	Nombre de suppléants
Parc Naturel régional des Boucles de la Seine Normandie	4	3
Communauté de Commune Roumois Seine	3	2
Communauté de Commune Lieuvain Pays d'Auge	2	1
Communauté de Commune Pont-Audemer Val de Risle	3	2
Communauté de Commune Yvetot Normandie	2	1
Communauté de Commune du Pays d'Honfleur Beuzeville	1	1

## B. UN COMITÉ DE PRÉFIGURATION ENGAGÉ

La construction d'un projet de développement local étant par essence participative, **il a été mis en place, au cours de la candidature, une structure de gouvernance préfigurant en partie le futur Comité de Programmation.**

La composition de cette structure a pour objectif de refléter la diversité socio-économique du territoire de projet, la parité femmes - hommes et pour principe la représentation des secteurs publics et privés (15 membres privés pour 12 publics). Il est composé des membres du Comité de Pilotage (cf. paragraphe précédent) qui préfigurent le collège public du futur Comité de Programmation. Le collège privé se compose des membres privés du Comité de Programmation 2014-2022, des porteurs de projets privés du LEADER 2014-2022 et des acteurs privés représentants des thématiques nouvelles.

Le Comité de Préfiguration s'est réuni aux différentes étapes clés afin de co-construire le projet.

### Fonctions/Structures des membres privés du Comité de Préfiguration

- Président de la MJC de Duclair
- Expert hydrogéologue membre de l'association « France Nature Environnement »
- Directeur de camping
- Directrice de Lycée agricole
- Chargée de Développement, Brotonne Environnement
- Président de l'Association « Aux Idées Semées »
- Directrice de la MJ4C
- Président de l'association CHENE
- Directeur de micro-crèche
- Propriétaire de gîte
- Directeur d'Agence, Crédit Agricole
- Rétraîtée gérante d'entreprise du BTP
- Président de l'Association « Les amis des partenaires solidaires du Roumois »
- Propriétaire du Manoir Agnès Sorel
- Proviseur de Lycée des métiers

**Autres membres pressentis:** membre d'un PSLA du PNR, membre d'une Mission locale du PNR, acteur culturel du territoire de la CCPHB.

## C. UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE POUR UNE CANDIDATURE QUI RÉPONDE AUX BESOINS LOCAUX

Le comité de pilotage a souhaité mettre en place une démarche de concertation dont l'objectif était de construire collectivement un projet qui réponde aux besoins du territoire. Ainsi au côté des élus ruraux, il a été fait une place importante aux acteurs privés, au sein du Comité de préfiguration mais aussi lors de réunions techniques avec les partenaires territoriaux et institutionnels (techniciens des EPCI, chambres consulaires, associations, réseaux...) ou encore lors d'un séminaire ouvert au grand public. Les ateliers participatifs ainsi que les réunions du comité de préfiguration se sont répartis **sur tout le territoire** (Bourneville-Sainte-Croix, Pont-Audemer, Yvetot, Freneuse-sur-Risle).

Cette démarche ascendante s'est ainsi structurée autour de **trois principaux temps participatifs animés avec des techniques créatives et innovantes permettant l'expression de chacun.**





Le premier atelier a réuni les membres du Comité de Préfiguration le 9 septembre. Il a consisté en une présentation du **diagnostic** sur lequel les participants ont pu réagir en apportant des compléments mais également échanger entre eux afin d'identifier les **enjeux du territoire**. Ensuite, ils ont été invités à faire un pas de côté en s'imaginant à la fin du programme. Ils ont ainsi décrit le territoire en 2030 en « se souvenant » des actions soutenues par le programme 2023-2027. Cet atelier **prospectif** a permis de préciser les enjeux, d'identifier des axes stratégiques et de définir les thématiques de travail proposées au séminaire.

**Le deuxième temps participatif s'est déroulé le 10 octobre, sous la forme d'un séminaire ouvert au grand public.** Ce séminaire s'est déroulé en deux temps: une présentation du bilan du programme LEADER Seine Normande 2014-2022 et des ateliers dédiés à la préparation du nouveau programme. **Plus de 110 personnes (élus, associations, partenaires institutionnels et professionnels, socio-professionnels) ont participé** à ce séminaire qui a permis de préciser les objectifs opérationnels et proposer des pistes d'actions préfigurant les fiches actions.

Pendant ces **12 ateliers** animés par les techniciens de la cellule LEADER, du Parc, des communautés de communes partenaires et des chambres consulaires, les participants ont répondu aux questions suivantes:

- **Comment inventer un mode d'habitat sobre et inclusif ?**
- **Comment permettre l'accès aux services de santé pour tous ?**
- **Comment dynamiser les villages avec des activités créatrices de lien social ?**
- **Comment construire ensemble une offre de transport alternatif qui irrigue le territoire et réponde aux besoins des habitants ?**
- **Comment augmenter la durée de vie des objets, leur réutilisation et le recyclage ?**
- **Comment limiter les conséquences du changement climatique pour les habitants ?**
- **Comment développer la mobilité douce en toute sécurité sur le territoire ?**
- **Comment permettre la transformation et la consommation des produits alimentaires locaux sur le territoire ?**
  - **Comment développer une offre culturelle et touristique valorisant/ respectant les ressources naturelles et paysagères du territoire ?**
  - **Comment favoriser les liens entre générations pour permettre les transmissions et le maintien de l'activité économique ?**
  - **Comment permettre la transformation et l'utilisation des matériaux locaux sur le territoire ?**
  - **Comment favoriser l'entrepreneuriat féminin ?**

A la suite de ce séminaire grand public, le **Comité de Préfiguration s'est réuni** une dernière fois afin de valider la **formalisation des axes stratégiques, objectifs opérationnels et fiches actions** issues des deux temps précédents. En sous-groupe, sur la base d'une sélection de mots clefs, ils ont pu construire, échanger puis voter pour la **priorité ciblée** du futur programme. A nouveau en sous-groupe, ils ont pu répartir la maquette financière sur les fiches actions qu'ils ont jugées prioritaires.







Ainsi, tout au long du processus, des techniques innovantes de concertation ont été utilisées afin de permettre l'expression de tous, tant acteurs publics, qu'acteurs privés et faire du nouveau projet LEADER « Seine normande » un projet qui répond à la fois aux besoins du territoire et aux enjeux sociétaux et climatiques de son temps.

## II. ENJEUX DU TERRITOIRE

### Enjeu n°1 : Comment éviter les impacts du changement climatique ?

Après un été 2022 le plus chaud jamais enregistré en Europe, la crise climatique est mieux ancrée dans les consciences. Huit Français sur dix affirment avoir pris conscience des effets du dérèglement climatique. Selon les travaux du GIEC Normand, le changement climatique est déjà une réalité en Normandie. Les experts prévoient en effet une élévation des température de +1°C à +3,5°C d'ici 2100. A chaque degré supplémentaire les risques pour le territoire et les habitants augmentent : maladies, vagues de chaleurs, baisse des rendements agricoles, disparition des espèces, inondations des sites industriels ou habités, incendies de forêts... Les acteurs du territoire « Seine normande » ont compris qu'il est nécessaire d'agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les effets du changement climatique. Ils identifient également cette menace comme une opportunité pour développer, ou renouer les liens avec la nature et inventer de nouveaux modèles économiques.

### Enjeu n°2 : Comment limiter les déplacements ?

Les mobilités domicile-travail se font dans le territoire à 88% en voiture (ou camion). Alors que le changement climatique est déjà une réalité, et que les ressources fossiles se raréfient, la limitation des déplacements carbonés est un défi à relever. Les modes doux sont actuellement trop peu développés dans les mobilités domicile - travail (6%) ou domicile - loisir - services. L'enjeu pour le territoire est donc de réussir à dynamiser et multiplier les initiatives qui permettraient de limiter les déplacements carbonés. A été identifié par les acteurs du territoire, le besoin de repenser l'organisation territoriale des services, des commerces, des emplois et des productions pour être accessible aux habitants (relocalisation, transport collectif, services numériques) en prenant en compte leur diversité.

### Enjeu n°3 : Comment garder une activité économique pleine de sens ?

Les acteurs du territoire témoignent de difficultés de recrutement dans tous les secteurs (restauration, service à la personne, santé, administration et autres secteurs). Après la crise du Covid, les actifs s'interrogent davantage sur le sens de leur travail afin que ce dernier corresponde mieux à leurs aspirations, respecte les équilibres environnementaux, soit en lien avec le territoire. Par ailleurs les chiffres montrent une « fuite » des jeunes, dont une partie va se former et travailler ailleurs. L'enjeu est de répondre aux nouvelles aspirations des actifs en leur permettant d'accéder à des emplois plus en lien avec le territoire et les enjeux de société. Le territoire doit mettre en place toutes les conditions nécessaires à l'accueil des jeunes et des actifs et permettre l'expérimentation de nouvelles activités créatrices de sens.

## **Enjeu n°4 : Comment dynamiser le territoire en s'adaptant à ses spécificités et en respectant son caractère rural ?**

Dans un territoire Seine normande reconnu pour ses richesses paysagères, agricoles, gastronomiques ou bâties, comment éviter la standardisation des paysages, des productions, de l'habitat ? Le développement économique se traduit malheureusement trop souvent par la création de zones d'activité immenses, situées en périphérie, consommant du foncier agricole, nécessitant la mise en place d'infrastructures routières et accueillant des activités « hors-sol ». L'enjeu est donc de proposer un développement économique qui respecte les paysages, le principe de sobriété foncière, et qui s'intègre au cœur des villes et villages, créant ainsi du lien social. C'est ainsi l'ensemble du maillage des petites et moyennes entreprises, exploitations agricoles, hébergements touristiques, petits commerces, artisans qu'il semble nécessaire de conforter et de développer.

## **Enjeu n°5 : Comment tisser des liens entre les habitants et accompagner le vieillissement de la population ?**

Face au vieillissement de la population, à l'augmentation du nombre de ménages unipersonnels (c'est-à-dire à risque d'isolement), se dessine l'enjeu de tisser des liens entre les habitants. Comment éviter l'isolement des personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses ? Comment inventer des nouvelles formes d'accompagnement du vieillissement de la population ? Comment rompre l'isolement des ménages et des chefs d'entreprises ? Les acteurs du territoire se sont interrogés et ont identifié que les réponses à ces questions avaient pour point commun la mise en place de « réseaux » comme par exemple le développement de réseaux de soins (professionnels, bénévoles, entourage...), de réseaux d'entrepreneurs et de partage de savoir-faire, de réseaux associatifs et solidaires... Ils identifient cet enjeu comme une opportunité d'encourager l'intégration entre acteurs, entre secteurs d'activité, entre différentes populations afin de favoriser l'inclusion.

## **III. PRIORITÉ CIBLÉE**

Forts de ces constats, le Comité de Préfiguration propose une stratégie intégrant ces 5 enjeux de manière transversale et mettant en avant l'enjeu climatique, via la priorité ciblée suivante :

### **Le développement rural moteur d'innovation et de lien social, résilient face au changement climatique**

Ce choix stratégique contribue aux priorités transversales européennes en prenant en compte le développement durable de manière systémique, les nécessités d'adaptation au changement climatique, l'égalité entre hommes et femmes, tout comme la prévention contre toutes discriminations. Ces enjeux sont traités de manière transversale dans l'ensemble du plan d'action.

Pour apporter des réponses aux 5 enjeux identifiés sur le territoire « Seine Normande » les acteurs locaux ont déterminé 4 objectifs stratégiques qu'ils ont voulu en cohérence avec les priorités régionales déclinées dans le SRADDET.

## IV. UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE

### Objectif stratégique 1: La limitation des conséquences du changement climatique pour les habitants

Les experts du GIEC normand prévoient une élévation des températures de +1 °C à +3,5°C d'ici 2100 (par rapport à l'ère 1976 - 2005). A chaque degré supplémentaire les risques pour le territoire et les habitants augmentent : maladies, vagues de chaleurs, baisse des rendements agricoles, disparition des espèces, inondations des sites industriels ou habités....

Afin de rester dans une limite « acceptable » d'augmentation de la température, il est nécessaire de lutter contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effets de serre générés par les activités humaines. En parallèle il est nécessaire de mettre en œuvre des solutions pour l'adaptation aux conséquences de ce changement pour le vivant.

**Cet objectif stratégique est en lien avec les objectifs du SRADET n°2, 3, 5, 25, 38, 45, 46, 48 et 61.**

#### 3 objectifs opérationnels :

- 1.1 Expérimenter des solutions fondées sur la nature
- 1.2 Se reconnecter à la nature
- 1.3 Développer de nouvelles formes d'urbanisme

### Objectif stratégique 2 : Valoriser les ressources du territoire

Sur le territoire « Seine Normande », malgré des productions agricoles diversifiées (céréales, viande, lait, fruits, fibres...) et des ressources forestières de qualité (feuillus notamment), la transformation et la valorisation sont souvent délocalisées à l'extérieur de la région voire à l'international, ce qui engendre une perte importante de valeur ajoutée et d'emplois. En complément de la valorisation des ressources locales naturelles, les acteurs ont souhaité que la stratégie s'inscrive dans la logique du « Réduire Réutiliser Recycler » pour répondre aux enjeux de la transition écologique.

Ces ressources naturelles structurent un paysage. Ces ressources sont aussi composées de la richesse culturelle du territoire. L'ensemble représente une attractivité pour les habitants comme pour les visiteurs. Afin de préserver ces ressources, le programme LEADER Seine Normande souhaite encourager l'ancrage local des propositions culturelles et touristiques.

**Cet objectif stratégique est en lien avec les objectifs du SRADET n°27, 28, 34, 37, 56, et 74.**

#### 5 objectifs opérationnels :

- 2.1 La transformation et la consommation des produits agricoles et alimentaires locaux sur le territoire
- 2.2 La transformation et l'utilisation des matériaux locaux sur le territoire
- 2.3 L'augmentation de la durée de vie des objets, leur réutilisation et le recyclage
- 2.4 Le développement d'un tourisme responsable valorisant le territoire
- 2.5 Le renfort d'une offre culturelle innovante et intégrée au territoire

### **Objectif stratégique 3 : Dynamiser les villages avec des activités créatrices de lien social**

Le territoire bénéficie de nombreux atouts : bon maillage des pôles de services de proximité, dynamique économique, créations d'entreprises nombreuses au taux de survie élevé.

Les services de proximité doivent permettre de répondre et d'anticiper les besoins des populations aux différentes étapes de la vie et faire face aux défis du territoire : accroissement de l'isolement, vieillissement de la population, exclusions, chômage des jeunes, difficultés de recrutement, difficultés d'accès aux professionnels de santé, questions sur la transmissions des activités artisanales et agricoles...

Le développement des services représente par ailleurs un gisement important d'emplois. L'innovation dans ce domaine repose sur la coopération, la mutualisation des compétences et la participation des habitants.

**Cet objectif stratégique est en lien avec les objectifs du SRADDET n°1,31, 33, 35 et 58.**

#### **4 objectifs opérationnels :**

- 3.1 L'entreprenariat accessible à tous
- 3.2 De nouveaux modèles économiques créateurs de sens
- 3.3 Renforcement de l'inclusion, de la solidarité et des liens entre les générations
- 3.4 Accès aux services pour tous

### **Objectif stratégique 4 : Habiter, se déplacer et travailler sur le territoire**

Le territoire « Seine normande » se situe au sein du triangle métropolitain Rouen - Caen - Le Havre. Cette proximité « profite » aux habitants qui se déplacent dans ces grandes villes pour travailler engendrant une circulation pendulaire très importante et émettrice de gaz à effet de serre, à l'heure où il faut réduire les émissions. Le risque pour le territoire de devenir « un territoire dortoir » est très important.

Ainsi, il est nécessaire de redonner de l'attractivité aux villes et villages en créant des emplois locaux et/ou en favorisant d'autres modes de travail comme le travail en distanciel. Un autre enjeu est l'accès à un logement de qualité rendu difficile pour certains profils de ménage (personnes âgées, personnes seules, familles monoparentales...). Là aussi, le mode d'habitat est à réinventer.

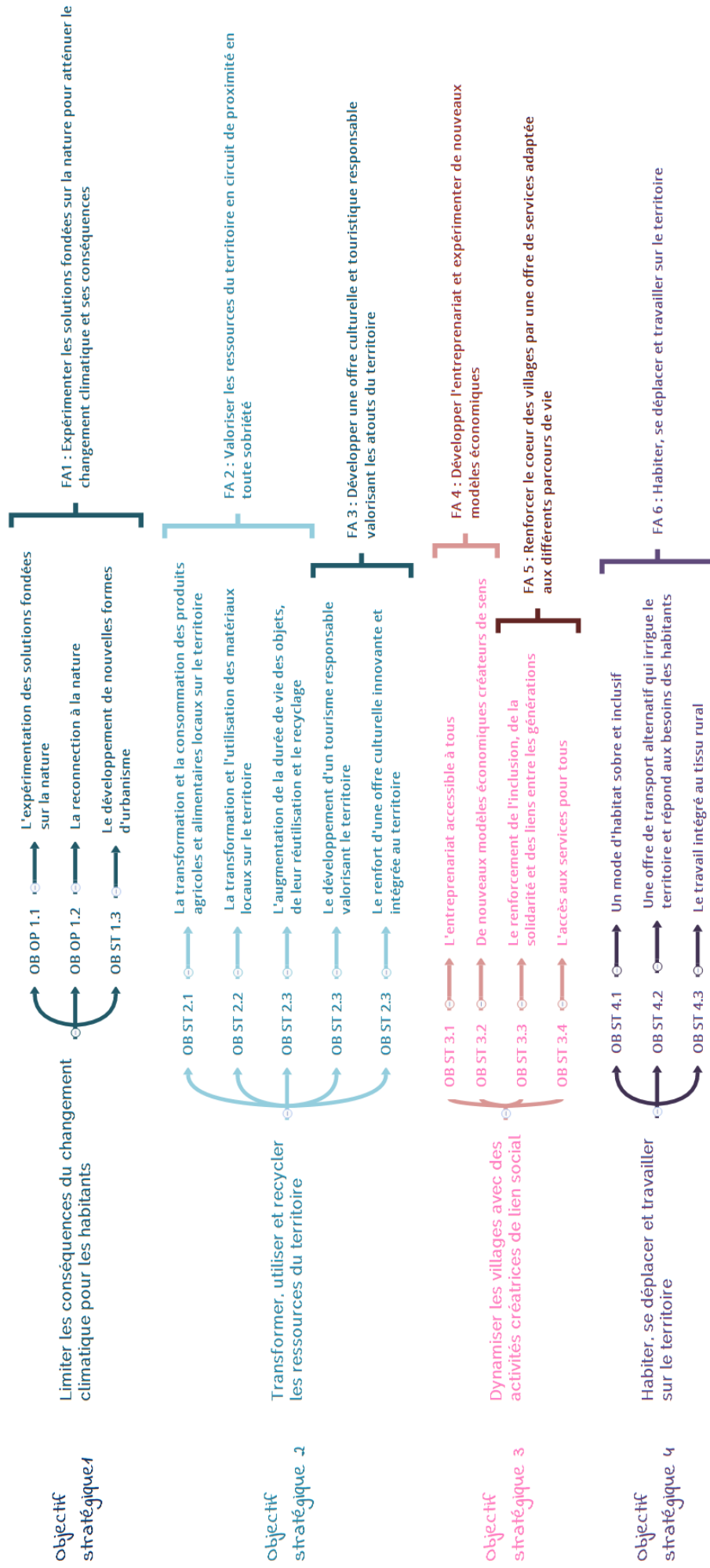
**Cet objectif stratégique est en lien avec les objectifs du SRADDET n°38, 40, 41, 43, 44, 51 et 53.**

#### **3 objectifs opérationnels :**

- 4.1 Un mode d'habitat sobre et inclusif
- 4.2 Une offre de transport alternatif qui irrigue le territoire et réponde aux besoins des habitants
- 4.3 Le travail intégré au tissu rural



# Le développement rural moteur d'innovation et de lien social, résilient face au changement climatique



# CHAPITRE 3 : PLAN D'ACTION

## I. FICHES ACTIONS



Expérimenter des solutions fondées sur la nature pour limiter le changement climatique et ses conséquences



Valoriser les ressources du territoire en circuit de proximité en toute sobriété



Développer une offre culturelle et touristique valorisant les atouts du territoire



Développer l'entrepreneuriat et expérimenter de nouveaux modèles économiques



Renforcer le coeur des villages par une offre de services adaptée aux différents parcours de vie



Habiter, se déplacer et travailler sur le territoire

## II. MAQUETTE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

Cette maquette financière a été co-construite avec les acteurs publics et privés du territoire. Elle priorise certaines fiches actions pour le lancement du programme LEADER: FA6 en priorité (20% de l'enveloppe) : "Habiter, se déplacer et travailler sur le territoire". Cette priorité démontre l'accent mis par les acteurs publics et privés sur la nécessité de rendre sa vitalité au territoire rural. En deuxième intention les acteurs visent le développement de l'entreprenariat, en particulier celui des femmes et des jeunes (FA4). Enfin, l'environnement, bien que traité en transversal dans l'ensemble des fiches actions bénéficie d'une fiche spécifique en faveur de la résilience au changement climatique (FA 1).

FICHES ACTIONS	FEADER		Co-financements (hors FEADER)		MONTANT TOTAL PROJETS PUBLICS	MONTANT TOTAL PROJETS PRIVÉS	MONTANT TOTAL DES PROJETS
	Montant FEADER (LEADER)	Part du FEADER dans la dépense publique totale	Co-financements publics totaux	Contributions privées			
FA 1 : Expérimenter les solutions fondées sur la nature pour atténuer le changement climatique et ses conséquences	434 000 €	35%	822 430 €	106 764 €	989 520 €	373 674 €	1 363 194 €
FA 2 : Valoriser les ressources du territoire en circuit de proximité en toute sobriété	310 000 €	38%	512 178 €	252 611 €	190 650 €	884 139 €	1 074 789 €
FA 3 : Développer une offre culturelle et touristique soutenable valorisant les atouts du territoire	217 000 €	37%	377 038 €	133 455 €	260 400 €	467 093 €	727 493 €
FA 4 : Développer l'entreprenariat et expérimenter de nouveaux modèles économiques	496 000 €	37%	861 800 €	305 040 €	595 200 €	1 067 640 €	1 662 840 €
FA5 : Renforcer le coeur des villages par une offre de services adaptée aux différents parcours de vie	310 000 €	52%	592 875 €	63 550 €	744 000 €	222 425 €	966 425 €
FA 6 : Habiter, se déplacer et travailler sur le territoire	620 000 €	55%	1 131 500 €	254 200 €	1 116 000 €	889 700 €	2 005 700 €
FA7 : Coopération	93 000 €	80%	23 250 €	0 €	116 250 €	0 €	116 250 €
FA 8 : Animation	620 000 €	80%	155 000 €	0 €	775 000 €	0 €	775 000 €
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>3 100 000 €</b>		<b>4 476 071 €</b>	<b>1 115 620 €</b>	<b>4 787 020 €</b>	<b>3 904 671 €</b>	<b>8 691 691 €</b>



### III. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Le plan de communication s'appuie sur les agents du service Communication du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, en association avec les services de chaque collectivité du territoire, pour la réalisation d'outils de communication et l'organisation de manifestations.

#### A. LES OBJECTIFS

- Faire connaître LEADER et ses domaines d'intervention
- Mobiliser les porteurs de projet, notamment les acteurs privés
- Promouvoir la prise en compte des enjeux du développement durable, du changement climatique et de l'inclusion dans les projets soutenus
- Promouvoir une image positive de l'Union européenne, motrice d'innovation

#### B. LES PUBLICS CIBLES

- Les porteurs de projets publics et privés
- Les membres du Comité de Programmation
- Les partenaires techniques et financiers : co-financeurs, consulaires, ...
- Les collectivités du territoire
- Les habitants, le grand public

#### C. LES MOYENS

En matière de communication, il est proposé de s'appuyer sur les outils et les actions suivants :

- Le site internet LEADER « Seine normande » pour informer sur le dispositif, communiquer sur les projets soutenus, diffuser les éléments de suivi et d'évaluation du programme
- Les réseaux sociaux (notamment LINKEDIN) pour informer des actualités et de l'avancée du programme
- L'utilisation des réseaux de diffusion existants sur le territoire : les outils de communication du Parc naturel régional (magazine L'écho des Boucles ...), des communes, des Communautés de communes, les magazines institutionnels (Ma Région ...)
- L'organisation d'événements tout au long du programme (séminaire, éductour, réunion publique, participation à des concours de projets...) pour informer sur le programme et les possibilités de financement.

Ces événements pourront permettre la rédaction d'article dans les médias locaux : radio, presse; conférences de presse

- Les projets exemplaires soutenus par le programme seront valorisés lors d'échanges d'expériences ou via la participation à des concours (cf. prix régional de la construction bois de la Halle de Vatteville)

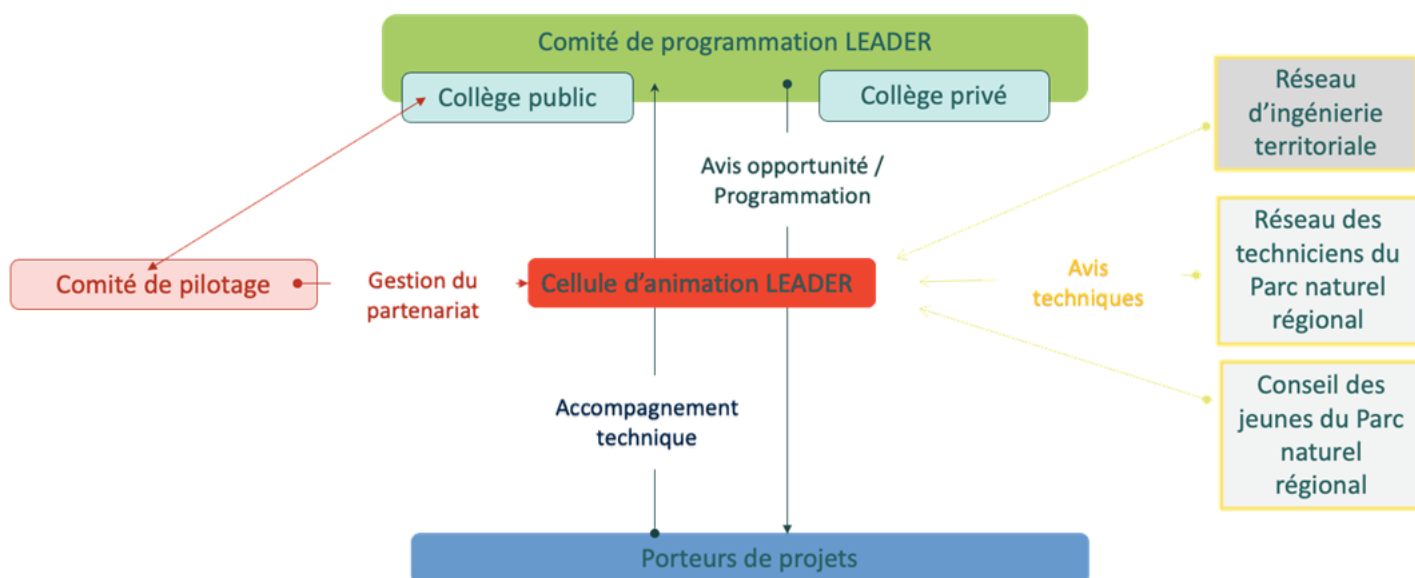
***Afin d'inaugurer le programme, un séminaire de lancement sera organisé sur le modèle du speed-dating. Il permettra aux futurs porteurs de projet, de s'informer sur le dispositif et de rencontrer co-financeurs et collectivités.***





# CHAPITRE 4 : PILOTAGE DU PROJET

## I. GOUVERNANCE DU PROGRAMME



### A. LE COMITÉ DE PILOTAGE

Afin de suivre la convention de partenariat entre les collectivités collaborant au programme LEADER « Seine Normande » et de gérer leurs rapports, le Comité de Pilotage déjà constitué pour organiser la réponse à l'appel à projet a vocation à être prolongé si la candidature est retenue. Une nouvelle convention (s'appuyant sur celle présentée en annexe) sera rédigée pour préciser les règles du collectif et les contributions financières de chaque collectivité au budget d'animation. Le Comité de Pilotage prendra les décisions relatives à la gestion de l'enveloppe d'animation (fiche action 8). **Il sera composé des Présidents des structures partenaires, de leurs représentants, ou d'élus des communes membres.** Le Comité se réunira un fois par an au minimum. Les membres du Comité de Pilotage constituent le collège public du Comité de Programmation.

### B. LE COMITÉ DE PROGRAMMATION

La composition du Comité de Programmation se basera sur la composition du Comité de Préfiguration actuel, soit :

- 25 élus du Comité de Pilotage qui constituent le collège public.
- 30 membres privés qui constituent le collège privé.
- Respect de la parité femme/homme

Parmi ces membres, une partie constitue un « pool » de suppléants qui pourront participer afin d'obtenir le quorum.

COMITE DE PROGRAMMATION	Collège public	Collège public	Collège privé	Collège privé
Territoire partenaire concerné	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
PNR des Boucles de la Seine Normande	4	3	5	4
CC Roumois Seine	3	2	3	3
CC Lieuvin Pays d'Auge	2	1	2	2
CC Pont-Audemer Val de Risle	3	2	3	2
CC Yvetot Normandie	2	1	2	2
CC du Pays d'Honfleur Beuzeville	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>14</b>

Afin de faciliter la participation des membres, le Comité de Programmation se réunira tour à tour dans chacun des territoires partenaires. Si nécessaire, des possibilités de garde seront proposées sur place ou dans la commune. Enfin, les participants auront également la possibilité de participer en distanciel.

Un règlement intérieur précise la composition et les règles d'organisation de ce Comité de Programmation (cf annexe 4). Lors de l'installation du Comité de Programmation, le règlement sera revu et corrigé si nécessaire.

## C. LE CONSEIL DES JEUNES

Les acteurs du territoire ont à cœur d'entendre la jeunesse et de faire participer les jeunes à l'évaluation des projets. Le projet de Conseil des jeunes s'appuie sur les actions développées par le Parc naturel régional. Les jeunes seront invités à participer au Conseil via leur implication dans des dispositifs d'Éducation au territoire du PNR (Escapades nature, club nature), et via des structures d'accueil de jeunes sur le territoire (MJC, Maisons de Quartier) ou d'enseignement (éco-délégués des collèges et des lycées).

Ce Conseil des jeunes sera réuni en amont des Comités de Programmation et examinera les projets à l'issue d'une sortie organisée pour eux à la rencontre d'acteurs du développement durable. Motivés par le slogan des Parcs « Une autre vie s'invente ici ! » ils pourront découvrir et participer à des ateliers autour des solutions portées par ces acteurs engagés dans la transformation de leur territoire. Le démarrage des rencontres est prévu à la rentrée scolaire 2023 - 2024. Le conseil des jeunes a un rôle consultatif dans les avis qu'il rendra sur les projets présentés en Comité de Programmation.

## D. LA GRILLE DE SÉLECTION

Avant de pouvoir proposer son projet au Comité de Programmation, le porteur de projet devra vérifier que celui-ci répond aux critères d'éligibilités propres à la fiche action à laquelle il souhaite répondre.

Les porteurs de projets publics, quelle que soit la fiche action, doivent faire :

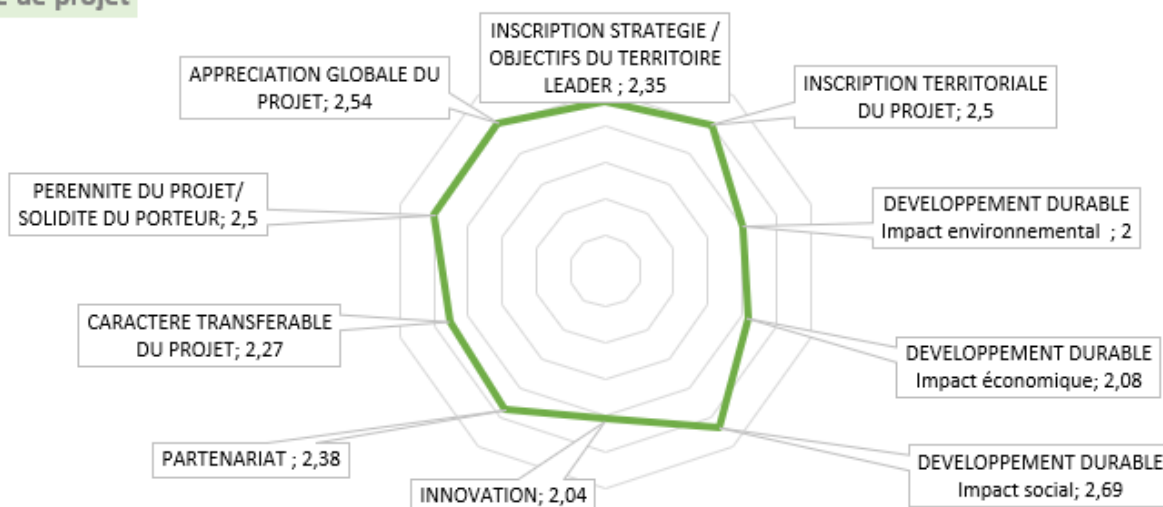
- La preuve d'une démarche partenariale (par exemple projets collectifs, partenariats publics-privés)
- La démonstration que le projet répond à un besoin du territoire (par exemple :étude préalable, consultation des habitants, partenariat public/privé )
- Pour les aménagements, seules les dépenses conférant un caractère innovant et/ou exemplaire, ou offrant une réelle plus-value au projet seront prises en compte.

Lors de l'accompagnement technique préalable au premier passage en Comité de Programmation, le projet est également examiné par le réseau d'ingénierie qui peut conseiller le porteur pour faire monter en qualité son projet. Le conseil des jeunes, nouvelle instance proposée pour ce programme, est interrogé et donnera un avis consultatif sur les dossiers. Cet avis sera intégré à la présentation en avis d'opportunité.

Lors de l'examen du projet en Comité de Programmation, une grille de sélection sera utilisée (cf. annexe 5). Les membres du Comité évalueront le projet notamment selon les critères suivants : l'innovation ou le caractère expérimental de l'action, la prise en compte du développement durable, la dimension partenariale et collective du projet, la cohérence et la complémentarité territoriale, le respect de la mixité sociale et intergénérationnelle, l'égalité femme/homme, la prise en compte du handicap, l'association des usagers et publics cibles dans la conception du projet, la création ou maintien d'emplois. C'est également sur la base de ces critères que sera sollicité le réseau d'ingénierie.

La notation de chaque projet est représentée graphiquement, permettant de visualiser la contribution globale du projet à la stratégie.

### Exemple de projet



## II. UNE INGÉNIERIE INVESTIE DANS LE PROGRAMME LEADER

La mise en œuvre de la stratégie LEADER impose des moyens techniques renforcés. Le projet LEADER « Seine Normande » regroupe six territoires de projet et couvre un périmètre étendu. L'organisation des moyens humains assurera la cohérence entre la cellule LEADER et l'ingénierie déjà présente au sein de chaque structure constituant le groupement. Une organisation innovante de l'ingénierie territoriale permettra d'instaurer, de coordonner et d'optimiser l'action des différents acteurs intervenants sur le territoire, et de faciliter le lien avec les co-financeurs.

### A. UNE CELLULE AU « COEUR » DE L'ÉQUIPE DU PARC

La cellule LEADER chargée d'animer le programme sur le territoire, accueillera et accompagnera les porteurs de projets, et assurera le suivi technique, administratif et financier des projets. Compte-tenu de l'étendue du territoire, l'animation du programme LEADER nécessite une équipe renforcée. En fonction du budget alloué, deux à trois postes seront affectés à l'animation et à la gestion du programme.



L'expérience réussie d'animation du programme LEADER 2014-2022 **confirme l'intérêt du Parc naturel régional comme structure hébergeant la « cellule LEADER »**. Celle-ci est intégrée au Pôle "Transition Économique" et est coordonnée par la responsable de Pôle. Ainsi au cœur de l'équipe du Parc, les animatrices LEADER ont des liens privilégiés avec les techniciens (chargés de mission gestion durable forestière, filière bois, agriculture, alimentation, tourisme, éco-matériaux, experts sur les domaines de l'eau, de la biodiversité, de l'aménagement, de la culture, de la communication, de l'éducation au territoire...). L'ensemble de ces champs d'expertise contribue à un meilleur accompagnement des porteurs de projet tout en augmentant l'exigence. Les rendez-vous de démarrage avec les porteurs sont réalisés en collaboration avec les techniciens du Parc si l'expertise est présente dans l'équipe.





Les chargé(e)s de mission LEADER sont recruté(e)s sur la base d'un niveau de formation bac + 5 minimum. Une attention particulière est portée sur la connaissance des politiques publiques, leurs expériences professionnelles et associatives et une recherche de complémentarité entre les profils. Les agents bénéficient du programme de formation interne "innovation et créativité". **Une formation sur le sujet des Solutions fondées sur la nature et du changement climatique** est programmé en 2023 en raison de l'ambition sur cette thématique dans la stratégie LEADER Seine Normandie (<https://formation-continue.ensci.com/developpement-durable/focuslab-biomimetisme>).

## B. LE RÉSEAU D'INGÉNIERIE

La cellule d'animation interagit également avec l'ensemble des techniciens des collectivités partenaires qui sont invités à émettre un avis technique sur les projets situés sur leur territoire.

En complément, la cellule d'animation a mis en place un réseau local d'ingénierie qui sera actualisé et complété pour la programmation 2023-2027. Ce réseau d'ingénierie externe (chambres consulaires, plateformes d'initiatives locales, opérateurs associatifs ou publics d'accompagnement, agents de développement, etc.) permet de démultiplier l'action de la cellule d'animation auprès des porteurs de projets. Il réalise la promotion du dispositif auprès de son public et donne un avis technique sur les projets présentés lors du passage en avis d'opportunité en Comité de Programmation.

### Structures de rattachement des membres du réseau d'ingénierie

- PNR des Boucles de la Seine Normandie
- CC Lieuvin Pays d'Auge
- CC Pont-Audemer Val de Risle
- CC Roumois Seine
- CC du Pays d'Honfleur Beuzeville
- CC Yvetot Normandie
- Réseau des CIVAM Normands
- Ligue Sport Adapté Normandie
- Normandie CRESS
- Département de l'Eure
- Département de Seine Maritime
- Seine Maritime Attractivité
- Agence de Développement Touristique de l'Eure
- ADRESS Normandie
- Chambre des métiers et de l'Artisanat
- Chambre de Commerce et d'Industrie

## C. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Tout comme lors du programme LEADER actuel, deux niveaux d'évaluation sont prévus pour suivre le nouveau dispositif et analyser son impact sur le territoire. Le suivi chiffré des réalisations sera réalisé en continu par la cellule LEADER. L'évaluation qualitative en fin de parcours nécessitera un regard extérieur, afin d'obtenir un bilan plus abouti et de garantir une plus grande objectivité. Cette évaluation qualitative a été réalisée (pour le programme actuel) par le GAL LEADER de Dinan Agglomération. L'équipe « Seine normande » ayant en contrepartie réalisé l'évaluation pour Dinan Agglomération. Cette coopération entre deux territoires LEADER a permis de bénéficier d'un regard extérieur, tout en faisant appel à une structure experte du dispositif LEADER.

## CONCLUSION

*A travers cette candidature, les acteurs du territoire veulent mettre en place les conditions pour que chacun trouve sa place dans un territoire rural encore plus vivant et plus solidaire. Ainsi, tout en poursuivant l'objectif de développer l'économie de proximité (priorité ciblée du programme 2014-2022) le programme 2023-2027 s'appuie encore plus résolument sur la dimension sociale en mettant en avant l'égalité femme-homme, l'inclusion et la solidarité. La prévention et la résilience face au changement climatique deviennent également un axe majeur de cette candidature avec une fiche action qui est consacrée au financement de solutions innovantes et basées sur la nature.*

*La motivation des acteurs publics et privés mobilisés tout au long de la construction du nouveau projet, tout comme la solide expérience de l'équipe technique, garantit un démarrage rapide dès le lancement du programme ainsi que le meilleur accompagnement possible des porteurs de projets.*



